

Zeitschrift:	Le messager suisse : revue des communautés suisses de langue française
Herausgeber:	Le messager suisse
Band:	- (1998)
Heft:	108
Artikel:	150 ans avant l'Euro... : la monnaie unique suisse
Autor:	Campagnolo, Matteo
DOI:	https://doi.org/10.5169/seals-847654

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 12.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Expo

150 ans avant l'Euro... La monnaie unique suisse

En 1848, la Confédération réussissait en un temps record à défricher sa jungle monétaire. Un thème sonnant et trébuchant pour une exposition à la Maison Tavel de Genève.

Matteo Campagnolo

1848 : l'issue d'une guerre civile étouffée dans l'œuf, et sous l'impulsion du «printemps des peuples», la Suisse se dotait d'une nouvelle constitution. L'unification de la monnaie était prévue à l'article 36. Le débat fut âpre mais loyal : une fois les décisions prises, elles furent mises à exécution jusqu'au bout, et en respectant un calendrier serré. Dès les premières discussions, deux camps s'étaient formés. D'un côté, les Cantons de l'Est, favorables à l'adoption du florin allemand comme base du nouveau système monétaire. À l'Ouest, les partisans du modèle français, basé sur un franc de 5 g d'argent à 900‰ de fin. Le système «à la française», issu de la Révolution, avait l'avantage d'être décimal. Il introduisait une grande simplification par rapport aux formules alors en vigueur : au bout de dix siècles où l'on s'était épuisé en savants calculs de conversion, la monnaie de compte et la monnaie en circulation coïncidaient enfin.

L'anarchie monétaire

Ce procédé paraît naturel aujourd'hui, mais il faut se rappeler que tout au long du Moyen Age, et jusqu'au XIX^e siècle précisément, les comptes ne se tenaient pas en monnaie sonnante et trébuchante : à l'aide de tables d'équivalences compliquées, il fallait réduire à un dénominateur commun une variété presque infinie de monnaies diffé-

rentes qui circulaient pêle-mêle. Car le désordre monétaire régnait. Il y avait les monnaies décriées, celles circulant dans un seul canton à leur pleine valeur. Il fallait aussi se garder des pièces fausses, rognées ou usées, qui foisonnaient. Une telle anarchie entravait les échanges entre cantons. Pour le plus démunis, il y avait toujours quelque chose à perdre. Seuls les changeurs y trouvaient leur compte. Le premier souci de la commission fédérale chargée du projet de la nouvelle monnaie suisse était donc de défricher cette jungle monétaire tout en protégeant les plus démunis. Une fois unifié, le Franc suisse faisait d'une pierre deux coups : il facilitait les échanges commerciaux entre cantons et réduisait le manque à gagner lié au change. De plus, il donnait à la Suisse une image tangible de sa nouvelle unité, acquise après les épreuves et les dangers de la guerre civile. L'affaire s'est révélée excellente pour la Suisse. La réforme suivit son cours comme prévu et à moindre

coût. En douze mois et demi seulement, les anciennes monnaies étaient liquidées. Une sacré performance quand on songe qu'il y en avait près de sept cents et huit mille variétés. Sans compter la monnaie lourde étrangère, louis et écus, francs-or et argent de France, Kronentaler de Bavière, de Bade et de Wurtemberg, Brabantertaler, pistoles et ducatons d'Espagne, Conventionstaler d'Autriche et d'Allemagne,...

L'atelier Bovy

Sur l'avers du franc suisse, l'Helvétie fût d'abord une Demeter assise, avant de se relever, telle une Athéna gauloise. Cette figure allégorique était censée donner aux Suisses confiance en leur monnaie et y associer une image de solidité et de stabilité, aujourd'hui proverbiale. Cette image, on la doit aussi à Antoine Bovy, un ami du sculpteur genevois James Pradier. C'est dans son atelier monétaire, créé avec son père et ses deux frères que sont nées les premières effigies du Franc suisse. Bovy aura été de 1838 à 1848 le premier artisan de la monnaie unique suisse avant de louer ses services au Second empire. Alors que l'Union européenne se prépare à adopter à son tour sa monnaie unique, le modèle suisse tombe à point. Les intentions des États qui adopteront l'euro sont connues : éliminer les pertes et complications liées au change et offrir un support tangible à un puissant symbole d'unité. C'est exactement ce que le gouvernement suisse de 1850 demandait à sa nouvelle monnaie. Le résultat sera-t-il aussi probant ? 

